

Pesticides et alimentation : évaluer les risques pour le consommateur

chargés de l'analyse des médicaments vétérinaires et du diagnostic des maladies animales, cette mission a permis de souligner les efforts importants déjà réalisés par les autorités kirghizes pour se doter d'une législation vétérinaire robuste. Les experts de l'Afssa ont également mis en avant les améliorations à apporter, ainsi que les points critiques pour la mise en place de la nouvelle législation. Ils ont formulé des recommandations et proposé un plan d'assistance aux autorités kirghizes. Celui-ci permettra notamment de mettre à leur disposition des experts de l'OIE pour faciliter la préparation des textes législatifs manquants, mais également de former les futurs encadrants chargés de préparer les agents de terrain. ■

L'Agence et l'OIE : une relation forte

L'Afssa via l'Anmv est centre collaborateur de l'OIE pour les médicaments vétérinaires.

Les laboratoires de l'Agence sont également laboratoires de référence de l'OIE pour 9 maladies animales :

- Tuberculose bovine ;
- Péripleurite contagieuse bovine ;
- Brucellose ;
- Paratuberculose ;
- Rage ;
- Maladie d'Aujeszky ;
- Maladie de Gumboro ;
- Métapneumovirose aviaire ;
- Maladies de l'Abeille.

Dans le cadre du colloque de restitution des actions menées par l'ORP⁽¹⁾, Martin Guespereau, directeur général de l'Afsset a salué comme une première française le travail effectué par l'Afssa depuis 2006. Détails...

Partie prenante de l'Observatoire depuis sa création, l'Afssa cherche à améliorer les connaissances relatives à l'exposition alimentaire. Thierry Mercier, directeur adjoint à la direction du végétal et de l'environnement de l'Afssa, assure en outre, la vice-présidence du comité d'orientation et de prospective scientifique de l'ORP. L'Agence était naturellement fortement mobilisée à l'occasion de ce colloque de restitution. Elle y assurait, en tant que modérateur, l'animation de deux sessions et présentait son travail réalisé depuis 2006.

Les résidus de pesticides susceptibles d'être présents dans l'alimentation représentent-ils un risque pour le consommateur ? À travers deux interventions et un poster, l'Afssa a détaillé les trois étapes de son travail d'approche de l'exposition alimentaire de la population française, de la plus conservatrice à la plus réaliste. Première étape, hiérarchiser les pesticides à surveiller, à travers la construction, selon les recommandations de l'OMS, d'un indicateur d'exposition théorique, l'apport journalier maximum théorique (AJMT⁽²⁾). À ce stade, on utilise pour le calcul une hypothèse conservatrice en considérant que tous les aliments consommés présentent des niveaux de pesticides à hauteur des limites maximales de résidus. Deuxième étape, basée sur une méthodologie innovante créée par l'Afssa, affiner cet indicateur en prenant en compte les pratiques réelles des agriculteurs. À l'issue de ces deux phases, des pesticides prioritaires en terme d'évaluation du risque ont été identifiés. Dernière étape, rechercher ces substances dans les aliments, une première en France ! S'intégrant dans le cadre de la deuxième étude de l'alimentation totale (EAT) française, cette étape permettra d'aboutir à l'approche la plus réaliste de l'exposition alimentaire de la population, puisque les niveaux en pesticides réellement observés vont être mesurés dans les aliments.



Premiers résultats

Lancée en 2006, l'EAT repose sur une méthodologie standardisée recommandée par l'OMS. Elle consiste à combiner des données de consommation alimentaire à des données de contamination obtenues par l'analyse d'aliments « tels que consommés », c'est-à-dire transformés : lavés, épluchés et cuisinés, le cas échéant. Concrètement cela revient par exemple à rechercher la présence de résidus de pesticides dans une pizza cuite, prête à être consommée. Pour ce travail, dont les résultats sont attendus pour 2009, plus de 20 000 produits ont été achetés et analysés pour rechercher 72 pesticides identifiés comme prioritaires par l'approche conservatrice. À l'heure actuelle, seule une partie des échantillons a été analysée. Les premiers résultats obtenus montrent que des

substances actives prioritaires sont présentes dans les aliments, mais à des niveaux très inférieurs (10 à 100 fois plus faibles) aux limites maximales de résidus définies pour les denrées brutes. Ce premier bilan doit être considéré avec précaution dans l'attente de l'ensemble des résultats, qui permettront alors un calcul de l'exposition réelle des consommateurs aux résidus de pesticides *via* le régime total. ■

► **Plus d'informations sur**
www.observatoire-pesticides.gouv.fr
et sur www.afssa.fr

⁽¹⁾ Observatoire des Résidus de Pesticides.

⁽²⁾ AJMT : quantité maximum de résidus qu'un individu est susceptible d'ingérer quotidiennement dans son alimentation. Celle-ci est calculée à partir des teneurs en résidus par culture (en mg/kg) et de la part de la denrée considérée dans la ration alimentaire journalière (en g/jour).

Mieux connaître les usages de pesticides pour comprendre les expositions

Les 11 et 12 mars, l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset), coordinateur technique de l'ORP, organisait, à Paris, un colloque destiné à présenter les travaux réalisés dans le cadre de son premier plan d'action (2006-2008). Les représentants des ministères en charge de l'Écologie, de la Santé, de la Consommation et de l'Agriculture, ainsi que le directeur général de l'Afsset ont accueilli les quelque 450 participants de ces journées. Témoignant de l'approche partenariale qui anime l'Observatoire, représentants des utilisateurs et des organisations non gouvernementales, fabricants, élus et scientifiques se sont réunis au cours de 5 sessions de présentations :

- Mieux connaître les usages de pesticides et les pratiques ;
- Renseigner la présence de résidus de pesticides dans les milieux ;
- Évaluer les risques pour l'homme et pour l'environnement ;
- Comparer les approches et les expériences dans différents pays et au niveau régional français ;
- Améliorer les connaissances sur l'exposition des populations aux pesticides.

